

**SAINT-MARCEL**  
**Réunion du Conseil Municipal du 15 Décembre 2016 à 20 h 30**

**COMPTE - RENDU**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Décembre 2016, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

**Le procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2016 est adopté à l'unanimité.**

**FINANCES COMMUNALES**

Débat d'orientations budgétaires → Le Conseil Municipal a pris acte des informations présentées dans le rapport, notamment en ce qui concerne :

- Développement introductif (Qu'est-ce qu'un budget d'une collectivité locale – Rappels sur la présentation du budget)
- Le contexte général de l'environnement économique pour 2016 (La situation économique globale – La situation des finances publiques)
- Les nouvelles mesures issues du projet de loi de finances pour 2017 (Budget de l'Etat – Projet de la loi de finances pour 2017)
- Situation financière de la commune et projet de budget 2017 (La fiscalité locale – La dette – Le résultat provisoire N-1)
- L'architecture du budget 2017 (La section de fonctionnement et d'investissement)
- Vision prospective des finances et des investissements
- Budgets annexes : Enfance-Famille – ZAC des Fontaines – Aménagement de terrains

Tarifs 2017 → Les tarifs des différents services municipaux ont été fixés et seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses d'investissement → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2017, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Décision modificative – Budget Principal → Le Conseil Municipal a décidé de modifier les inscriptions du budget Principal.

Construction Espace Périscolaire – Demande Subvention C.A.F. → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement pour la réalisation des travaux de construction de l'espace Périscolaire et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, pour une aide de de 98 000.00 €

**ADMINSITRATION GENERALE**

Ouvertures dominicales 2017 → Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la liste des ouvertures des commerces, pour les dimanches de l'année 2017.

**BIENS COMMUNAUX**

Urbanisme - Z.A.C. des Fontaines – Vente à particuliers → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente d'un terrain de 921 m<sup>2</sup>, au prix de 89.81 €, soit 82 715.01 €.

**VOIRIE COMMUNALE**

Dénomination de voie → Les travaux de viabilisation de certains lotissements sont en cours de réalisation et le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la dénomination de la voie suivante :

- Lotissement SERMESSE (rue des Buttes / Rue du Petit Gravier) : → Rue Henri VINCENOT

**URBANISME**

Enquête Publique → La société CHAMBADE a sollicité auprès des services de la Préfecture, l'enregistrement d'un atelier de préparation de produits d'origine animale, suite à l'augmentation de la capacité de production de l'établissement, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce projet.

**SERVICE CULTUREL**

Convention Grand Chalons/Espace des Arts – PICCOLIS 2017 → Dans le cadre de l'action "PICCOLIS 2017", le Grand Chalons en lien avec l'Espaces des Arts organise une représentation décentralisée du spectacle "Sur la corde raide". Ce spectacle est destiné aux élèves du cycle primaire. La commune de Saint-Marcel a été retenue pour accueillir, à la Salle Alfred Jarreau, les élèves des écoles de notre bassin de vie. Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Grand Chalons et l'Espace des Arts.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Mise en place du régime indemnitaire – R.I.F.S.E.E.P → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à l'application du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

Mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire → Le Conseil Municipal a décidé de donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire afin de négocier pour un contrat groupe d'assurance statutaire et se réserve la faculté d'y adhérer.

Mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire → Le Conseil Municipal a décidé de donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire afin de réaliser une mise en concurrence, dans le but de mettre en place une convention de participation dans le domaine de la prévoyance et se réserve de signer ou non cette convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 10.